

Objectif majeur du programme PV et biodiversité

Une nécessité d'articuler le programme en plusieurs étapes

Contribuer à l'objectivation de l'impact du PV sur la biodiversité en France métropolitaine et au **développement de pratiques PV les moins impactantes possible** sur l'environnement

1

Exploitation et valorisation de données issues d'études d'impacts et suivis réglementaires sur une centaine de parcs photovoltaïques au sol en France

2019-2021

2

Identification des questions scientifiques précises à adresser dans le cadre de ce programme et première **estimation des moyens** à déployer pour y répondre

2022-sept.2023

3

Identification des modalités de mises en œuvre des futures études d'impacts et suivis réglementaires en lien avec les **questions retenues à traiter ici** et formulations de **recommandations opérationnelles** pour la filière PV

En cours de préfig.

Oct.23 à Moyen terme?

Quelles pistes d'études identifiées pour les prochaines étapes du programme?

Q1



Comment la présence de **projets photovoltaïques au sol et flottants** situés en France métropolitaine influence-t-elle l'exploitation du site en termes d'alimentation, repos et/ou de reproduction des **espèces d'oiseaux et de chiroptères**, en fonction des **caractéristiques des panneaux, de la configuration du parc** et de la **gestion** mise en place dans l'emprise du site ?

Q2



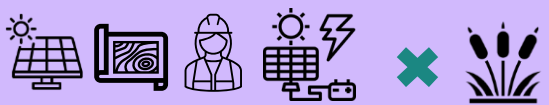
Dans le cadre de **projets photovoltaïques flottants** situés en France métropolitaine, quel est **l'effet des panneaux, de la configuration** (recouvrement, configuration dont inclinaison, orientation par rapport au soleil, espacement inter-panneaux, etc.), de **l'aménagement des berges et des flotteurs** sur la **biodiversité aquatique et le fonctionnement des milieux aquatiques** ?

Q3



Dans le cadre de **projets photovoltaïques au sol** situés en France métropolitaine, quel est l'effet de la **configuration des parcs PV et des panneaux** (càd caractéristiques des panneaux, taux de recouvrement, configuration spatiale, etc.) et de **la gestion mise en place au sein des sites** sur les **habitats naturels ouverts** et les **fonctions écologiques des sols** en présence ?

Q4



Quelles sont les incidences des parcs photovoltaïques au sol, notamment de la surface des **panneaux, de leur ancrage, des obligations légales de débroussaillage (OLD), des pistes, câbles et fossés d'enterrement associés**, sur **l'alimentation en eau des zones humides** (déf. réglementaire) **et leurs fonctionnalités** au sein de l'enceinte du parc photovoltaïque ?

Quelles étapes clés envisagées à date pour compléter ce programme?

- 1 **Identifier et formuler des recommandations sur les modalités de mises en œuvre des futures études d'impacts et suivis réglementaires** environnementaux au sein des parcs PV au sol en France métropolitaine (en lien avec les données nécessaires identifiées pour répondre aux questions évaluatives retenues) sous la forme d'un **guide national** à destination des porteurs de projets (par exemple)
- 2 **Construire une plateforme standardisée pour le recueil et la compilation des données terrains** issues des suivis environnementaux mis en œuvre pour garantir et faciliter leur exploitation sur le court/moyen/long terme
- 3 **Exploiter et analyser ces données pour évaluer au mieux** les incidences du PV sur la biodiversité à étudier **dans le cadre de ce programme** (BDD qui pourra être transmise aux scientifiques à l'issue du programme si souhaité)
- 4 **Identifier les pratiques limitant le plus possible l'impact du PV au sol** sur les espèces et milieux naturels ciblés par cette étude (et plus si possible) en France métropolitaine pour communiquer dessus sous forme d'un **guide national** à destination des porteurs de projets (par exemple)

